STAR
SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 15.000.000 DINARS
SIEGE SOCIAL : SQUARE AVENUE DE PARIS-TUNIS
R.C TUNIS B 173391996
MAT FISCAL 2388/V PM 000

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances sont convoqués le samedi 20 septembre 2008 à partir de 11 heures à l'hôtel Africa Tunis pour se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation de capital,

2- Modification des statuts.

Conformément à l'article 48 des statuts les Assemblées Générales Extraordinaires se composent de tous les actionnaires possédant depuis au moins deux mois cinq actions ou un nombre supérieur. Toutefois les propriétaires de moins de cinq actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un deux ou un membre de l'Assemblée.

A partir de la publication du présent avis, tous les rapports se trouvent à la disposition des actionnaires à la direction comptabilité square avenue de Paris- Tunis.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mod STAR - MAT/45 - Imp CIREB -05/2008